SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR JEUNES ENFANTS

Politique de confidentialité relative au traitement des données reprises dans les dossiers des bénéficiaires (inscription et accompagnement,) et liées à l'organisation d'activités socio-éducatives

PARTIE 1 : GÉNÉRALITÉS

Le responsable du traitement est le Collège provincial, situé à la rue verte, 13 à 7000 Mons; il détermine seul les finalités et les moyens du traitement de ces données à caractère personnel ainsi que les modalités de délégation.

La présente politique décrit la manière dont la Province de Hainaut traite les données à caractère personnel vous concernant et quels sont vos droits en la matière.

Pour accomplir ses missions, la Province de Hainaut est tenue de traiter vos données à caractère personnel conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

La Province de Hainaut veille à traiter vos données à caractère personnel notamment en respectant les principes suivants :

- Vos données à caractère personnel sont traitées de manière licite, loyale et transparente (licéité, loyauté, transparence)
- Vos données personnelles sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités (limitation des finalités)
- Vos données à caractère personnel sont conservées de manière adéquate, pertinente et sont limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (minimisation des données)

Vos données à caractère personnel sont exactes, tenues à jour et toutes les mesures raisonnables sont prises pour y remédier quand cela est prévu eu égard aux finalités et fondement du traitement (exactitude).

Les concepts suivants sont utilisés dans ce règlement :

- Données à caractère personnel : « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée «personne concernée»); est réputée être une «personne physique identifiable» une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale »;
- Traitement : « toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à

l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction »

- Responsable du traitement : « la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre »
- Sous-traitant : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement;

Sécurité et confidentialité des données

La Province de Hainaut met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque inhérent à ses opérations de traitement, répondre aux exigences règlementaires et protéger les droits et les données des personnes concernées dès la conception des opérations de traitement.
Par ailleurs, la Province de Hainaut impose contractuellement le même niveau de protection des données à caractère personnel à ses sous-traitants (prestataires, fournisseurs, etc.).

Exercice des droits

La personne concernée dont les données à caractère personnel sont traitées par la Province de Hainaut (Services SAJE) bénéficie d'une série de droits qui lui permettent de ne pas rester totalement passive par rapport à l'utilisation qui est faite de ses données. L'ensemble de ces droits, leurs modalités d'exercice, et les éventuelles restrictions qui peuvent y être apportées sont consacrés par les articles 12 et suivants du RGPD.

Ceux-ci sont :

- Accéder aux données à caractère personnel traitées par la Province de Hainaut ; Elle peut obtenir une réponse à plusieurs questions concernant le traitement des données.
- Recevoir une copie des données à caractère personnel qui sont traitées ;
- Demander de corriger des données incomplètes ou incorrectes ;
- Demander de faire effacer des données personnelles le concernant ;
- Obtenir une limitation du traitement ;
- Ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé ;
- Retirer son consentement à traiter ses données à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci ;
- S'opposer au traitement de ses données à caractère personnel dans les cas prévus par la loi ou une autre réglementation ;

La personne concernée peut exercer ces droits en la matière, conformément aux articles 15 à 22 du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel, par courrier postal signé à l'attention de la Province de Hainaut, service de protection des données, Avenue de Gaulle 102, 7000 Mons **ou** par mail à l'adresse suivante : info.dpo@hainaut.be.

Cette demande d'exercice des droits doit être accompagnée de toute pièce justifiant de l'identité de la personne.

Délégué à la protection des données (DPO)

Le service DPO est joignable :

- Par lettre adressée à **la Cellule de Protection des Données -Delta Province de Hainaut, Avenue de Gaulle 102 à 7000 MONS**
- Par e-mail à l'adresse électronique suivante : **info.dpo@hainaut.be**

La personne concernée peut contacter le service pour obtenir davantage d'informations ou si elle souhaite faire valoir ses droits relatifs à la protection des données personnelles traitées par le responsable du traitement.

Voies de recours

Sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, la personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données si elle considère que ses droits ne sont pas respectés ou qu'un traitement de données à caractère personnel la concernant constitue une violation du Règlement général sur la protection des données.

Pour introduire une réclamation, adressez une demande à l'adresse suivante :
Autorité de protection des données, rue de la Presse 35 à 1000 BRUXELLES
E-mail : contact@apd-gba.be

Mise à jour de la politique en matière de protection de la vie privée

La présente politique est susceptible de faire l'objet d'éventuelles mises à jour. Il est dès lors demandé de la relire épisodiquement afin d'en être informé(e). La politique mise à jour sera toujours conforme au Règlement général sur la protection des données.

PARTIE 2 : POLITIQUE CONCRÈTE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DANS LE TRAITEMENT DE L'INSCRIPTION ET DU SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES SOUMIS AU CONTRAT ET, EN CAS D'ABSOLUE NÉCESSITÉ, À L'INTÉRÊT VITAL

La personne concernée a droit aux informations suivantes sur le traitement de ses données à caractère personnel :

1. Finalité(s) du traitement de données à caractère personnel (Fiche 373)

Inscription des bénéficiaires:
Constitution de dossiers: FID (Formulaire d'Introduction de la Demande), document (rapport médical, attestation du SPF Santé) attestant des besoins spécifiques de l'enfant, fiche signalétique (synthèse des informations concernant les prises en charge), document de demande d'intervention, contrat d'accompagnement, anamnèse, PAI initial (Projet d'Accompagnement Individualisé), rapports d'évolution des bénéficiaires (antécédents), bilans psycho-médico-sociaux réalisés par les intervenants extérieurs et/ou par le service, document d'avis d'entrée AVIQ.

Suivi des bénéficiaires :

Interventions au sein du service, interventions au sein du milieu de vie, interventions au domicile.
Convention de soutien à la scolarité
Compte-rendu après chaque intervention, P.V. de réunions pluridisciplinaires et de rapports d'observation, bilans d'évaluation, suivi des activités, suivi des projets d'accompagnement individualisés (révisions).
Rédaction de rapports de suivi par l'équipe psycho-sociale reprenant les informations essentielles à la prise en charge et l'accompagnement
Document d'évaluation de suivi audit qualité
Rapport d'activité destiné à l'AViQ et document d'avis de sortie

2. Responsable du traitement

Collège provincial, rue verte 13 à 7000 Mons

3. Catégorie(s) de personnes concernées

Aux bénéficiaires mineurs et leurs représentants légaux. Dans ce règlement, ces personnes sont appelées les « personnes concernées ».

4. Catégorie(s) de données à caractère personnel traitées

- **Données non sensibles** : données d'identification, composition du ménage/état-civil, particularités financières/économiques, caractéristiques personnelles, habitudes de vie et de consommation (exemple : régime alimentaire), caractéristiques du logement, loisirs et intérêts, études et formations, profession et emploi, enregistrement d'images et/ou de sons (copie recto de la carte d'identité).
- **Données sensibles** : données génétiques, données de santé, données qui révèlent

l'origine raciale ou ethnique, données qui révèlent les convictions religieuses et/ou philosophiques, données relatives aux condamnations pénales et infractions (en cas d'enfants placés).

Les données sensibles, dont celles de santé (fiche médicale : maladies, médication, appareillages, allergies, précautions particulières et adaptations liées à la pathologie) indiquées par la personne concernée ou son représentant légal dans la fiche d'admission seront traitées par la Province de Hainaut en cas d'absolue nécessité.

Remarque : pour les données sensibles, la Province prend les mesures techniques et organisationnelles renforcées en vue d'assurer leur sécurité et confidentialité.

5. Licéité(s) de l'utilisation de ces données

Le traitement des données est nécessaire au respect d'un contrat (contrat d'accompagnement) et, en cas d'absolue nécessité, à l'intérêt vital de la personne concernée.

6. Destinataires et transferts de vos données à caractère personnel

Dans le cadre de l'exécution de ses missions légales et ses autres missions, La Province de Hainaut peut être amenée à recevoir ou à communiquer vos données à caractère personnel selon les cas aux destinataires suivants :

La personne elle-même, les relations personnelles de la personne concernée, les partenaires médicaux et paramédicaux, les services publics, entreprises publiques et opérateurs d'intérêt public (exemple : AViQ), justice et les services de police, les instances de la sécurité sociale (exemple : caisse d'allocations familiales).

Bien entendu, La Province de Hainaut s'assure que :

- Ces destinataires ne disposent que des données nécessaires à l'exercice de leurs tâches et en proportion de l'obligation légale ou de l'intérêt légitime justifiant ce transfert
- Ces destinataires s'engagent à respecter le RGPD

Il n'y a pas de transfert hors Union Européenne.

7. Durée de conservation de vos données à caractère personnel

Les données recueillies lors de l'admission du bénéficiaire sont conservées 10 ans après la fin de la prise en charge (loi du 24 juin 1955 sur les archives, modifiée par la loi du 6 mai 2009).

PARTIE 3 : POLITIQUE CONCRÈTE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL UTILISÉES POUR LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT JUSTIFIÉS PAR UNE MISSION D'INTÉRÊT PUBLIC

1. Finalité(s) du traitement de données à caractère personnel (Fiche 821)

Communication et information sur les missions d'intérêt public de la Province de Hainaut

Dans le cadre de ses politiques de communication sur ses missions d'intérêt public, la Province de Hainaut et ses services développent des outils écrits, vidéos et photographiques diffusés :

- Dans le journal d'entreprise du personnel (Made In Hainaut), la newsletter interne et sur l'intranet de la Province de Hainaut
- Dans les éventuelles publications internes des services
- En télévision (émission "C'est dans la Poche", coproduite par le service de communication et les 4 TV locales du Hainaut)
- Sur les réseaux sociaux (pages de la Province et de ses Institutions)
- Sur les sites internet de la Province de Hainaut

2. Responsable du traitement

Collège provincial du Hainaut, 13 rue verte à 7000 Mons

3. Catégorie(s) de personnes concernées

Agent provincial, mandataire provincial ou personnel y attaché, bénéficiaire, citoyens, contacts personnels, élèves, étudiants, stagiaires, formateurs, collaborateurs occasionnels, tiers impliqués, usagers, et tout citoyen et visiteur des sites web de la Province de Hainaut et des réseaux sociaux gérés par la Province de Hainaut.

4. Catégorie(s) de données à caractère personnel traitées

Données d'identification, habitudes de vie et de consommation, caractéristiques du logement, loisirs et intérêts, études et formations, profession et emploi, enregistrements d'images et/ou de sons, interviews écrites

5. Licéité(s) de l'utilisation de ces données

Missions d'intérêt public

6. Destinataires et transferts de vos données à caractère personnel

Dans le cadre de l'exécution de ses missions légales et ses autres missions, La Province de Hainaut peut être amenée à recevoir ou à communiquer vos données à caractère personnel notamment aux destinataires suivants *:*

La personne enregistrée elle-même, tout citoyen et dans le cadre des coproductions avec les,

TV locales, des images leur sont transmises. Lesdites télévisions ne sont toutefois as autorisées à les utiliser à d'autres fins que celles établies par convention : émission "C'est dans la poche" réalisée et montée par le service de communication.

Télésambre (8, place de la Digue à 6000 CHARLEROI) TéléMB (rue des Soeurs grises, 4A à 7000 MONS), No Télé (rue du Follet, 20 à 7540 TOURNAI), Antenne Centre (rue de la Tombelle, 92 à 7110 LA LOUVIÈRE).

Bien entendu, La Province de Hainaut s'assure que :

- Ces destinataires ne disposent que des données nécessaires à l'exercice de leurs tâches et en proportion de l'obligation légale ou de l'intérêt légitime justifiant ce transfert.
- Ces destinataires s'engagent à respecter le RGPD.

En cas d'éventuel transfert de données hors EU, la Province s'assure de l'adéquation du pays tiers et prend toutes les mesures y afférant.

7. Durée de conservation de vos données à caractère personnel

Durée de vie du support. Les photos, vidéos et interviews écrites sont conservées à titre d'archives pendant 12 ans (deux mandatures) de manière à pouvoir relater les évolutions de projets ou réaliser des rétrospectives et, dans certains cas, les documents sont archivés à des fins historiques et d'intérêt public.

PARTIE 4 : POLITIQUE CONCRÈTE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL DANS LE TRAITEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT SOUMIS À UN CONSENTEMENT

A) PRISE, UTILISATION, REPRODUCTION, MONTAGE ET DIFFUSION D'IMAGES, DE VIDEOS ET DE BANDES SONS AU SEIN DES SERVICES PROVINCIAUX AFIN D'ILLUSTRER DE MANIERE PLUS REALISTE LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA PROVINCE DE HAINAUT ET EN VUE DE MENER DES CAMPAGNES DE PROMOTION DES SERVICES DE L'ACTION SOCIALE

1. Finalité(s) du traitement de données à caractère personnel (fiche 382)

Rédaction des articles au sein des médias provinciaux. Support des filiales dans les démarches de communication. Création de campagnes et d'outils (brochures, dépliants, affiches, flyers, capsules vidéos, profils sur les réseaux sociaux, profils Google, pages Web) pour les services de la DGAS Réalisation et diffusion de reportages photo et vidéo et diffusion sur les réseaux sociaux, intranet et internet

Création d'une banque de données en vue d'assurer la promotion des services et filiales de la DGAS via :

- Mad(e) in Hainaut Express, Mad(e) in Hainaut, magazine d'information de la Province de Hainaut, la Newsletter de la Province de Hainaut.
- Les réseaux sociaux officiels des établissements d'enseignement provincial et de la Province de Hainaut, le site internet de la Province de Hainaut (www.hainaut.be), le site internet de l'école (www.etudierenhainaut.be), les chaînes YouTube « Province de Hainaut » et « Etudier en Hainaut » ainsi que les télévisions locales hainuyères dans le cadre de convention de coproduction.

2. Responsable du traitement

Collège provincial, rue verte 13 à 7000 Mons

3. Catégorie(s) de personnes concernées

Bénéficiaires, représentant légal

4. Catégorie(s) de données à caractère personnel traitées

Données d'identification, habitudes de vie et de consommation, loisirs et intérêts, études et formations, enregistrements de sons, images et vidéos.

5. Licéité(s) de l'utilisation de ces données

Consentement

6. Destinataires et transferts de vos données à caractère personnel

Dans le cadre de l'exécution de ses missions légales et ses autres missions, la Province de Hainaut peut être amenée à recevoir ou à communiquer vos données à caractère personnel notamment aux destinataires suivants *:*

La personne elle-même, photographes, cameramen, tout citoyen visiteur des pages web Province de Hainaut et réseaux sociaux de la province de Hainaut, dans le cadre des coproductions avec les TV locales, des images leur sont transmises. Lesdites télévisions ne sont toutefois pas autorisées à les utiliser à d'autres fins que celles établies par convention : émission "C'est dans la poche" réalisée et montée par le service de communication.

Télésambre (8, place de la Digue à 6000 CHARLEROI) TéléMB (rue des Soeurs grises, 4A à 7000 MONS), No Télé (rue du Follet, 20 à 7540 TOURNAI), Antenne Centre (rue de la Tombelle, 92 à 7110 LA LOUVIÈRE).

Bien entendu, La Province de Hainaut s'assure que :

- Ces destinataires ne disposent que des données nécessaires à l'exercice de leurs tâches et en proportion de l'obligation légale ou de l'intérêt légitime justifiant ce transfert.
- Ces destinataires s'engagent à respecter le RGPD.

En cas d'éventuel transfert de données hors EU, la Province s'assure de l'adéquation du pays tiers et prend toutes les mesures y afférant.

Comme il y a utilisation des services des réseaux sociaux (groupes fermés), des envois électroniques aux parents et représentants légaux, des diffusions via les plateformes vidéo (envoi de liens, chaînes privées Youtube, Dailymotion,…), certains de ces services ne présentent pas les conditions de conformité au RGPD.

7. Durée de conservation de vos données à caractère personnel

Pendant la durée de vie des supports et les sons, images et vidéos sont conservées pendant 12 ans (2 mandatures) de manière à relater l'évolution de projets, réaliser des rétrospectives.

B) PROMOTION VIA L'IMAGE, LE SON ET LA VIDEO

PH/COM/1JANVIER 2022/821/PROMOTION VIA L'IMAGE, SONS ET VIDEOS

1. Finalité(s) du traitement de données à caractère personnel

Communication et information

Promotion interne et externe des activités qui ne rentrent pas dans les missions d'intérêt public strict via images, sons et vidéos (ex: formation, Tourisme, Culture, Sport, Développement, promotion des bonnes relations dans l'entreprise, etc.).

Diffusion sur les outils de communication officiels de la Province de Hainaut : magazine

interne (Made In Hainaut), réseaux sociaux officiels de la Province et des institutions provinciales, tv locales hainuyères dans le cadre de conventions de coproduction.

2. Responsable du traitement

Collège provincial, rue verte 13 à 7000 Mons

3. Catégorie(s) de personnes concernées

Agent provincial, mandataire provincial ou personnel y attaché ; bénéficiaire ; citoyens ; contacts professionnels ; élèves, étudiants, stagiaires ; formateurs, collaborateurs occasionnels ; tiers impliqués ; usagers

4. Catégorie(s) de données à caractère personnel traitées

Données d'identification ; habitudes de vie et de consommation ; loisirs et intérêts ; études et formations ; profession et emploi ; enregistrements d'images et/ou de sons, interviews écrites

5. Licéité(s) de l'utilisation de ces données

Consentement

6. Destinataires et transferts de vos données à caractère personnel

Dans le cadre de l'exécution de ses missions légales et ses autres missions, la Province de Hainaut peut être amenée à recevoir ou à communiquer vos données à caractère personnel notamment aux destinataires suivants *:*

La personne enregistrée elle-même, tout citoyen, visiteurs des pages web Province de Hainaut et réseaux sociaux. Dans le cadre des coproductions avec les TV locales, des images leur sont transmises. Lesdites télévisions ne sont toutefois pas autorisées à les utiliser à d'autres fins que celles établies par convention : émission "C'est dans la poche" réalisée et montée par le service de communication.

Télésambre (8, place de la Digue à 6000 CHARLEROI) TéléMB (rue des Sœurs Grises, 4A à 7000 MONS), No Télé (rue du Follet, 20 à 7540 TOURNAI), Antenne Centre (rue de la Tombelle, 92 à 7110 LA LOUVIÈRE)

Bien entendu, La Province de Hainaut s'assure que :

- Ces destinataires ne disposent que des données nécessaires à l'exercice de leurs tâches et en proportion de l'obligation légale ou de l'intérêt légitime justifiant ce transfert.
- Ces destinataires s'engagent à respecter le RGPD.

En cas d'éventuel transfert de données hors EU, la Province s'assure de l'adéquation du pays tiers et prend toutes les mesures y afférant.

7. Durée de conservation de vos données à caractère personnel

Durée de vie des supports, les vidéos/photos et interviews écrites sont conservées pendant 12 ans (2 mandatures) de manière à relater les évolutions de projets, réaliser des rétrospectives

REMARQUE GÉNÉRALE EN CE QUI CONCERNE LES TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL SOUMIS AU CONSENTEMENT QUI SONT LIÉS À L'ENREGISTREMENT D'IMAGES, DE SONS ET DE VIDÉOS EXPOSÉS CI-AVANT

Ces images, vidéos et enregistrements vocaux ne seront pas utilisés à des fins commerciales.
L'accès est sécurisé et uniquement utilisé par les services provinciaux.

Les cameramen/photographes/ceux qui procèdent aux enregistrements vocaux cèdent leurs droits aux services provinciaux et s'engagent à ne pas utiliser les images, vidéos et enregistrements vocaux en dehors des services provinciaux et de leurs fonctions d'agents provinciaux.

Le bénéficiaire du consentement s'interdit expressément de procéder à leur exploitation pouvant porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni de les utiliser dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque diffusion sur simple demande. De plus, il encouragera ses partenaires à faire de même et à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

L'élève et/ou le représentant légal est entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes et garantit ne pas être lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image, de la voix.

Tout litige relève de la compétence des cours et tribunaux belges.